

thèmes

- **les symptômes**
TOC, flashes,
peur, phobies,
culpabilité,
naïveté...
- **les étapes**
pardon, remords,
colère,
vengeance...
- **les conséquences**
solitude, échecs,
enfant abusé...
- **les actions, bonnes résolutions**
résilience,
arrêter de se
blâmer,
épanouissement...
- **l'aspect juridique**
porter plainte,
prescription,
signalement...
- **les soins, aides thérapeutiques**
thérapies de
groupe,
gestion de
l'urgence...
- **la prévention**
notre rôle,
nos actions...

témoignage

Quand j'étais au collège, je n'avais pas cours le mercredi et ma "soeur" (de 10 ans mon aînée) a donc décidé de venir me chercher pour que je garde ses enfants ce jour là. Quel bonheur éphémère ! Ma soeur partait alors et là, son mari m'a violé. Semaine après semaine, il a continué... Comment dire ça à ma propre soeur ? Je n'ai pas pu !

Cet enfer a duré jusqu'à mes 16 ans. Je pensais que j'allais pouvoir oublier. Ils divorçaient, je ne le verrais donc plus. Alors à quoi bon en parler ! ? Depuis le début des viols, je souffrais de TOC (je me lavais sans cesse), de boulimie, d'anorexie, de vomissements... A 29 ans, j'ai fait une grave dépression, des tentatives de suicide à répétition ! Je voulais oublier.

A 36 ans, j'ai pris conscience que si je n'en parlais pas, mes 2 enfants finiraient orphelins. Dans un dernier instinct de survie, j'ai dénoncé mon abuseur à la justice ! Au bout d'un an d'enquête, il fut placé en garde à vue et... avoua les faits, avec des mots inhumains, fier de lui !

Ce jour là, il a avoué aussi avoir "fait l'amour" avec d'autres gamines. Mais j'étais la seule à avoir osé porter plainte ! Le lendemain de sa garde à vue, l'enquêteur est venu m'annoncer : "on doit le relâcher, il y a prescription. Il aurait fallu parler avant... On ne peut rien faire de plus !" Un couteau m'a transpercé le coeur, j'avais si mal !! Je restais prisonnière de ma souffrance et lui, mon violeur, était libre ! Quelle aberration insupportable !

Après de nouvelles tentatives de suicide, et un séjour en hôpital psychiatrique, j'ai pris la décision de me battre, avec rage... ! Je n'abandonnerais pas mes enfants !

Depuis 9 ans maintenant, je me bats au civil. Lui est reconnu coupable, mais pas ma souffrance. Alors je continue. Je suis épuisée nerveusement, physiquement, financièrement... Je refuse que cette loi "mourir en silence" s'applique encore ! Pour moi, les autres, je continuerai !

Catherine Guéguen ■

réunions

➤ **Saint-Brieuc** Groupe de parole*
Centre Social du Plateau (Ginglin)
• les 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois à 20h30
Tél. 06 98 20 35 15

➤ **Vannes** Groupe de parole*
Locaux de l'UDAF, Maison des Familles
47 rue Ferdinand le Dressay
• le 1^{er} jeudi du mois de 19h30 à 21h30
Tél. 02 97 54 13 21

➤ **Plédéliac** Permanence
Sur rendez-vous uniquement
à la mairie de Plédéliac
• les jeudi matin de 10h00 à 12h00
Tél. 06 98 20 35 15



* mixte, réservé aux victimes d'inceste et d'abus sexuels.
** il ne s'agit pas d'une thérapie mais d'un lieu d'écoute et d'échange

Tél. 06 98 20 35 15
E-mail ria22@free.fr • Site <http://ria22.free.fr>

Avec le soutien

de la Fondation Préviade-Mutouest, de la CPAM 22, du Conseil Général 22, de la CAF 22, de la MSA 22, de la DDASS 22, de la mairie de Plédéliac, de la mairie de Saint-Brieuc, de l'imprimerie Jacq

Appel aux dons

Vous désirez aider l'association RIA ? Vous pouvez le faire en envoyant un don. Pour cela remplissez le coupon ci-dessous et renvoyez-le à l'adresse ci-dessous :

> **Association RIA**
Centre Social du Plateau
1 rue Mathurin Méheust
22000 SAINT-BRIEUC

Oui, je désire aider l'association RIA.
Je décide d'envoyer un don de :

- 10 euros
 20 euros
 30 euros
 autre montant

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

**RIA et ses membres vous remercient
de votre générosité et de votre soutien.**